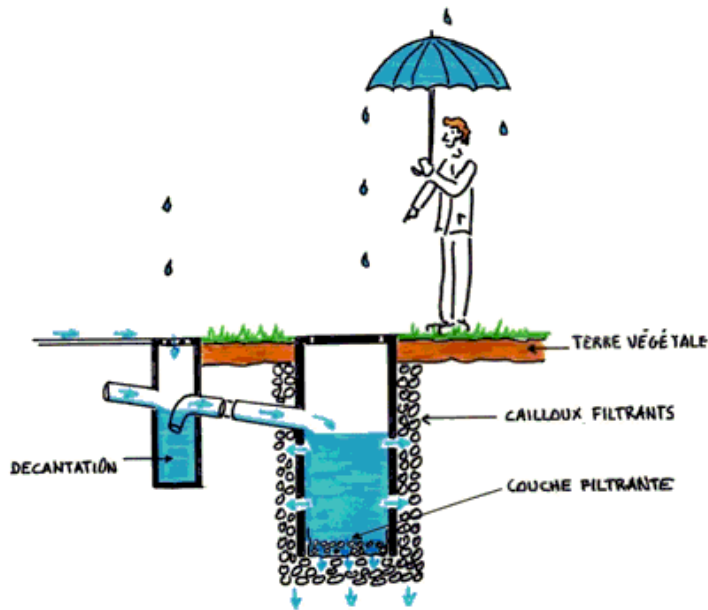


L'entretien :



Le danger pour un puits d'infiltration, c'est le colmatage.

Afin de limiter l'entrée dans le puits de matières en suspension ou de déchets, il est nécessaire d'installer des prétraitements, les plus simple sont les ouvrages à décantation et paroi siphonides, ils ne laissent pas passer les flottants ni les sables, on peut même y rajouter des filtres type « adopta » pour s'assurer de bloquer les fines particules. De plus cet ouvrage permettra de bloquer une éventuelle pollution.

Une visite de l'ouvrage tous les ans.

Le regard de décantation doit être maintenu propre, nettoyé 2 fois par ans.

Si le puits est comblé de matériaux poreux, ces matériaux sont à nettoyer tous les 5 à 7ans comme ceux de la couche filtrante pour un puits creux, le puits doit alors être vidé et curé.